

Pénurie de masques :

Une faute gouvernementale impardonnable

La crise sanitaire liée au Covid 19 est une catastrophe planétaire. Le nombre de cas avérés et le nombre de morts est d'une ampleur sans nom. La France n'échappe pas à cette tragédie, à ce drame. Par la force des choses, le phénomène s'accroît malgré le confinement et les mesures mises en place. Les mesures, parlons-en, car il y aura forcément un avant et après de cette crise et qu'il faudra en tirer les conséquences à toutes les échelles de notre pays : manque de moyens (matériels et humains), communications plus que douteuses voire fébriles avec ordre et contre-ordre, préconisations ou décisions médicales scientifiques contredisantes, etc...

Le Gouvernement devra répondre de ses actes tant la gestion de la crise laisse à désirer. Le monde médical est aux abois, les services publics sont des laisser pour compte, les professions « méritantes » (commerces d'alimentation, usines agro-alimentaires, transporteurs, pompes funèbres, ripeurs, agriculteurs, etc... sont en plein désarroi, certainement dépassés par les événements, et manquant également cruellement de moyens.

Certes, et nous l'avons bien compris, la priorité était et est donnée au personnel soignant. C'est du bon sens. La situation est devenue tellement incontrôlable que le Gouvernement a perdu pied, incapable de répondre aux besoins. Il aura fallu quasiment 4 semaines pour obtenir quelques mesures de précautions qui restent somme toute sommaire dans certaines professions. En effet, avec l'annonce du confinement, les forces de l'ordre ont réclamé des masques puisqu'ils étaient en contact avec la population dans ses déplacements dérogatoires, les personnels de l'Administration Pénitentiaire ont également revendiqué ces protections dans la mesure où ils exercent en milieu confiné.

La CGT Pénitentiaire ne pouvait rester inerte tant les personnels étaient exposés. Cette situation était génératrice de tension auprès de la population pénale. C'est dans ce sens, que dès vendredi, comme évoqué dans son communiqué, elle a donc saisi son conseil afin d'ester auprès de la Cour de Justice de la République pour manquement grave à la sécurité de ses personnels.

Le mal est fait. L'attente interminable de moyens aura eu raison de l'état sanitaire de nos prisons. Les chiffres l'attestent. **A ce jour, 893 cas symptomatiques, 79 agents testés positifs et un décès parmi les personnels de l'Administration. Le nombre d'agents atteints s'accumule de jour en jour, tantôt 10, puis le lendemain 100.** C'est dramatique. Les détenus contaminés suivent la même courbe.

Dramatique, non seulement par cette situation pandémique, mais également par l'irresponsabilité de nos dirigeants. En effet, nos pontes gouvernementaux ont minimisé cette catastrophe sans précédent. Pour preuve, au début de la crise, au sein du Ministère de la Justice, il était question de commander un million de masques de protection. **Au fil des jours, ce million est passé à 116 000 unités pour l'ensemble du Ministère de la Justice.** Impensable alors que les agents pénitentiaires sont environ 30 000 et que la durée de vie d'un masque oscille entre 3 et 6 heures selon sa spécificité. En moins de 3 jours, l'affaire est pliée.

Du coup, autant dire qu'au sein de ce Ministère, des sacrifices sont prévus. Comment protéger les personnels de nos différentes administrations (DAP-SJ-PJJ et Administration Centrale) avec ce maigre « *butin* » ?

Depuis, notre Garde des Sceaux a enfin assumé sa négligence : « Nous n'avions pas de stocks disponibles pour protéger les personnels ».

C'est inadmissible et honteux !!!!

Encore aujourd'hui, **seuls les agents côtoyant les personnes détenues peuvent bénéficier d'un masque de protection. Les annonces faites ce jour promettent des stocks suffisants pour fin avril !!! Il sera trop tard.**

Pour la CGT Pénitentiaire, il est urgent que TOUS les personnels soient équipés en matériels suffisants et de qualité satisfaisante afin de prévenir et contenir le Covid 19 qui s'installe dans nos murs et dans nos familles.

Montreuil, le 01 avril 2020.